



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/ASMI/SE/COMIFAC/2018

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SOUS REGIONAL POUR LA REVUE DES DYNAMIQUES DES REFORMES DES POLITIQUES ET LEGISLATIONS FORESTIERES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE

1. La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une institution sous régionale créée par la volonté des chefs d'Etats en vue de l'harmonisation des politiques forestières et environnementales. Elle reçoit des contributions de ses Etats membres et de ses partenaires pour la mise en œuvre de son plan de convergence. A cet effet, elle se propose de financer les services d'un consultant pour **«la revue des dynamiques des réformes des politiques et législations forestières et environnementales dans les pays d'Afrique Centrale»**.
2. L'objectif global de cette consultation est de faire un état des lieux des réformes des politiques et législations forestières et environnementales dans chaque pays membre de la COMIFAC en vue de l'harmonisation aux standards sous- régionaux (droit communautaire) et de l'arrimage aux grands principes (thématiques) émergents des dynamiques de construction du droit international de l'environnement.
3. **Les Services du consultant** : Le consultant devra :
 - Faire le bilan des réformes en vue d'une harmonisation des *corpus* politiques , juridiques du secteur forestier et des législations environnementales en vigueur dans les pays de l'espace COMIFAC¹ ;
 - Identifier et analyser les pistes d'arrimage aux nouvelles thématiques et principes dégagés par le droit international de l'environnement émergent ;
 - Tirer les leçons positives et négatives des dynamiques de réformes ;
 - Dresser des perspectives des dynamiques de réformes et d'harmonisation des systèmes politiques et juridiques pour le futur.
4. **La durée estimée de la prestation est de trente (30) jours répartis sur la période 1,5 mois et entre en vigueur dès signature du contrat. Le financement de cette étude sera assuré par le projet GIZ Appui à la COMIFAC**
5. **Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**, invite les Consultants, à manifester leurs intérêts en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants, intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (*brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi les experts sous régionaux et locaux, etc.*). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. **Le profil du consultant est le suivant :**

¹ C.F. le rapport bilan du processus de transposition des Directives commis par Mapeine *et al.* 2017

La COMIFAC recherche un consultant individuel avec des compétences de niveau ci-dessous :

- Avoir au moins un diplôme de Bac + 5 dans les domaines suivants : sciences juridiques et politiques ou disciplines connexes ;
 - Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur de gestion durable des forêts et de la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux ;
 - Avoir une bonne connaissance du système COMIFAC et de son Plan de Convergence ;
 - Avoir une bonne connaissance des pays membres de la COMIFAC ;
 - Avoir conduit au moins 2 ou 3 études similaires ;
 - Avoir une capacité d'analyse et de synthèse des documents juridiques et politiques ;
 - Avoir une bonne connaissance de la langue française ;
 - La maîtrise de la langue anglaise sera un atout (pour analyser le cas du Rwanda).
7. Un Consultant sera sélectionné suivant la méthode de comparaison des curriculum Vitae (CV), selon les normes conventionnelles internationalement reconnues.
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: 9h30 à 16h00 heures locales.
9. Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique ou déposées en cinq (05) exemplaires au **Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**, **au plus tard le 13 août 2018 à 10h00 très précises**, avec la mention: **Manifestation d'intérêt N°012/ASMI/SE/COMIFAC/2018, pour la revue des dynamiques des réformes des politiques et législations forestières et environnementales dans les pays d'Afrique Centrale.**

NB : Les candidats hors du Cameroun pourront envoyer à l'adresse mail ci-dessous.

Secrétariat Exécutif de la COMIFAC
Situé derrière l'usine Bastos.
BP : 20818 Yaoundé. Téléphone : +237 222 21 35 11
Email : comifac@comifac.org

Yaoundé, le 25 juillet 2018

Le Secrétaire Exécutif



Raymond NDOMBA NGOYE